



HAL
open science

Généralisation et argumentation : le rôle du contraste figuré

Heike Baldauf-Quilliatre

► **To cite this version:**

Heike Baldauf-Quilliatre. Généralisation et argumentation : le rôle du contraste figuré. Figures du discours et contextualisation, Oct 2013, Nice, France. hal-03471134

HAL Id: hal-03471134

<https://hal.science/hal-03471134>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Généralisation et argumentation : le rôle du contraste figuré

Heike Baldauf-Quilliatre

Université Lyon 2 & ICAR
heike.baldauf@univ-lyon2.fr

fr

L'article se propose d'étudier un type d'énoncés généralisants dans les messages que les auditeurs de l'émission radiophonique *Là-bas, si j'y suis* laissent sur le répondeur de l'émission. Ces messages, destinés au grand public, se caractérisent par leurs fonctions importantes dans la construction de la communauté des auditeurs. Les énoncés généralisants étudiés jouent un rôle clé dans l'argumentation dans la mesure où ils introduisent pour la plupart un point de vue plus général, voire doxique. Ils sont fréquemment détachés, figés et d'une certaine façon figuraux et constitue ainsi des énoncés sentenciels, des pseudo-proverbes qui, par ces caractéristiques, donnent au locuteur une position surélevée, intemporelle, contribuant de manière significative à la construction de l'argumentation.

Generalisation and Argumentation: the role of figurized contrast

The paper studies a particular type of generalizing utterances in the messages left on the answering machine of the French radio broadcast *Là-bas, si j'y suis*. The messages are part of the broadcast and play an important role in the construction of an audience community. The utterances analysed in this paper participate in a specific way in the argumentation of the listener-speaker : they introduce a more general stage, a shared or even taken for granted point of view. These utterances are frequently detached (rather 'self-contained sayings'), formulaic and in a certain way figurized. In so far they constitute a sort of sentences, pseudo-proverbs, which position the speaker on a higher level, out of time and thus contribute significantly to the construction of argumentation.

Si les locuteurs non-professionnels qui interviennent dans les médias audiovisuels sont censés apporter de l'authenticité, de l'immédiateté et de l'expérience (Hutchby 2001), c'est-à-dire une perspective locale et personnelle, ils peuvent (et ils doivent parfois) aller plus loin et montrer que leurs expériences, leurs expertises et leurs conclusions ont un intérêt plus général. Ceci est d'autant plus important lorsqu'ils prennent la parole eux-mêmes, sans être incités par un journaliste à s'exprimer sur un sujet donné.

Cette observation se trouve au départ de mon étude. En analysant les messages que les auditeurs de l'émission radiophonique « *Là-bas, si j'y suis* » laissent sur le répondeur de l'émission, messages qui seront diffusés lors d'une prochaine émission au public, je me suis interrogée sur la relation entre personnalisation et généralisation. D'une part les locuteurs montrent l'importance et l'intérêt de leur contribution en insistant sur leur perspective personnelle et particulière, souvent en tant que témoin, qui permet une vision particulière sur un sujet et qui justifie ainsi la prise de parole (Baldauf-Quilliatre 2013a, sous presse). D'autre part, ils généralisent leurs conclusions afin de montrer qu'il ne s'agit pas uniquement d'une vision personnelle, mais tout a fait partagée et partageable. Cette généralisation se trouve dans la majorité des cas après ou insérée dans un développement (une narration, une explication, une argumentation...) plus personnel, sous forme d'un seul énoncé bien délimité et décontextualisable, plus ou moins figé, plus ou moins figural. Dans cet article je

m'intéresserai à un type de ces énoncés, des énoncés basés sur la forme du contraste impliquant une négation. Je ne pars donc pas d'une figure précise, mais d'un type de tropes assez vaste pour montrer comment les locuteurs se servent de la forme du contraste dans une forme plus ou moins figée à des fins argumentatives.

Après une brève présentation du corpus et de ses particularités (section 1) je tenterai de cerner dans une première grande partie la généralisation de façon plus théorique (section 2). Il s'agit d'examiner la fonction des généralisations dans l'argumentation des auditeurs-locuteurs (2.1), de décrire les énoncés généralisants qui se caractérisent par un détachement et un certain figement (2.2) et de s'interroger sur la structure figurale de certains parmi eux (2.3). L'analyse de quelques extraits (section 3) montrera ensuite plus en détail le fonctionnement d'énoncés généralisants figuraux basé sur un contraste (rejet de X et valorisation de Y).

1. Le corpus

L'émission « Là-bas, si j'y suis » est une émission quotidienne de la chaîne nationale française France Inter. Elle est pensée comme centre d'engagement social (Deleu 2006), les auditeurs sont encouragés à y participer.

L'émission est composée de trois parties d'importance quasiment égales : 1) les reportages sur des sujets généralement (géo)politiques et/ou culturels, 2) la présentation de ces reportages par le présentateur et producteur de l'émission, Daniel Mermet, et 3) les messages que les auditeurs laissent sur le répondeur de l'émission ainsi que la présentation de ces messages par Daniel Mermet. Le répondeur et ses messages ont une fonction importante et sont partie intégrante et constitutive de l'émission.

Mes analyses se basent uniquement sur les messages du répondeur, plus particulièrement sur les messages diffusés lors de neuf émissions entre 2005 et 2007 qui discutent la politique de Nicolas Sarkozy, surtout en ce qui concerne l'immigration. Trois émissions traitent la situation à Neuilly-sur-Seine (*Balade au Sarkozistan*, 21, 24 et 25 octobre 2005), trois autres les violences suite au décès d'un adolescent à Clichy-sous-Bois après une course-poursuite avec la police (*Clichy-sous-Bois : quand la police provoque*, 2, 3 et 4 novembre 2005) et trois émissions sont consacrées à la mise en place d'un Ministère de l'immigration et de l'identité nationale (*Les révoltés du « et »*, 5, 6 et 7 juin 2007). Lors de ces émissions, 116 messages d'auditeurs ont été diffusés, notamment dans deux émissions « spécial répondeur » avec uniquement des messages laissés sur le répondeur.

Le répondeur est utilisé, du moins par les auditeurs réguliers, comme « un moyen de s'informer, d'informer ceux qui veulent résister » (Fribourg 2006 : 39). Les auditeurs ne se contentent donc pas d'exprimer uniquement un accord ou désaccord avec l'émission, ils racontent, argumentent, reportent, évaluent, annoncent, etc. dans des messages parfois étonnement longs pour ce dispositif et ils créent ainsi une sorte de communauté autour du répondeur (Baldauf-Quilliatre 2012), avec des normes et valeurs partagées qui sont posées comme base. Dans leurs contributions, les locuteurs se réfèrent à la fois à ces valeurs comme opinion partagée et ils les construisent par la façon dont ils les introduisent en tant que « non-discutable » (Baldauf-Quilliatre 2005, 2012, 2013b).

S'ils utilisent d'une part différentes pratiques (notamment du *witnessing*, Baldauf-Quilliatre sous presse) pour légitimer leur prise de parole, ils insistent d'autre part sur la valeur générale du point de vue exprimé, de l'argumentation proposée, de l'émotion manifestée. Cette généralisation est particulièrement importante dans les messages argumentatifs comme le montrent les extraits analysés en section 3.

Le dispositif répondeur ne permettant pas ou peu la négociation interactive de ces valeurs générales, les locuteurs doivent construire leurs contributions en fonction d'un adressé imaginé qui est à la fois le public hétérogène de n'importe quelle émission d'une chaîne de radio nationale et le public plus homogène de la communauté d'auditeurs qui se construit

autour d'opinions et de valeurs parfois différentes de celles de la *doxa*. Les généralisations oscillent ainsi entre valeur générale de la communauté et valeur générale de la *doxa*.

2. Les énoncés généralisants dans l'argumentation

2.1. La généralisation

Les généralisations qui sont considérées ici n'expriment pas une vérité générale qui est censée être partagée par tous (plus ou moins), mais proposent plutôt « un mode de comportement non-lié à une situation précise, et prenant du même coup des allures de *principe* [souligné par HBQ] » (Doury/Traverso 2000 : 55). Elles ont un caractère moral et jouent dans ce sens un rôle important dans l'argumentation.

Si la généralisation en soi consiste à « déconstruire la singularité d'un événement ou d'une perspective » (Ali-Bouacha 1993:45), elle a ici un rôle clairement argumentatif, voire directif et catégorique : *c'est ainsi que l'on fait / qu'il faut faire et pas autrement, c'est comme ça (et pas autrement)*. Cette « ligne d'action » (Doury/Traverso 2005 : 55) est généralement présentée comme résultat d'une observation ou d'une réflexion basée sur un événement singulier. Elle clôt un développement thématique ou sert comme tremplin qui permet de rebondir sur certains aspects ou détails annoncés. Dans quelques cas, très rares dans ce corpus, la généralisation ouvre le développement.

Un premier petit exemple montre le fonctionnement argumentatif de ces généralisations :

Ex 1. 4 nov. 2005 Clichy-sous-Bois/femme (23.50–24.12)

01 écoutez j'ai pris: france inter ce matin absolument par
02 hasard c'est une radio que je n'écoute pas très souvent (+)
03 et je suis en peu: a(gacée) (+) de la façon que vous menez
04 l'émission parc' que vous mettez en: accusation la poli:ce
05 les mini:stres et tous et tous (+) mais (+) on entend
06 jamais (+) qu'une partie (+) euh: la partie plaignante mais
07 cependant et tous les gens dont on a brulé les voitures
08 pourrait peut-être en écouter quelques un quand-même (+) si
09 on a brulé votre voiture je sais pas ce que vous aurez dit
10 ah les salauds je sais pas c'est pas extraordinaire
11 quand-même [...]

La locutrice expose ici un problème qu'elle décrit et évalue négativement (l.3-5) : le fait que l'émission ne fait pas intervenir les deux côtés opposés (les institutions gouvernementales et les jeunes révoltés des banlieues) de façon égale et ne donne pas suffisamment la parole aux premiers. Elle indique qu'il s'agit de son opinion (« je suis un peu a(gacée) ») et de sa perception personnelle (« vous mettez en: accusation [...] »). Cette accusation se termine par une généralisation de ce que l'on fait ou plutôt ce que l'on ne fait pas : « on entend jamais (+) qu'une partie (+) euh : la partie plaignante ». La généralisation clôt la première exposition du problème et ouvre une partie plus argumentative qui tente d'introduire d'autres visions que celles que la locutrice attribue à l'émission. Elle figure ainsi comme tremplin entre l'exposition du problème et l'argumentation proprement dite. L'énonciation généralisante condense l'argument développé par la suite (les jeunes ont quand-même commis des actes d'incivilité).

En changeant de perspective, la locutrice base sa perception personnelle sur une fondation plus solide. Elle fait appel au topos de l'autorité (« on », c'est-à-dire la *doxa*, la conduit) et se présente comme leur porte-parole. Son énonciation devient alors une représentation doxique (dans le sens de Rabatel 2005, 2012), un interdit moral. L'émission est positionnée comme ne respectant pas les valeurs morales partagées par tous et c'est l'auditrice-locutrice qui attire l'attention sur ce point. Elle s'efface derrière la *doxa* qu'elle semble citer et, en même temps, elle s'élève sur un podium en se positionnant comme quelqu'un d'autorisé à parler pour la/une collectivité.

La généralisation lui permet de partir de son opinion (*je n'aime pas ce que vous faites*) et, via un interdit général (*on ne fait pas ça*), de construire une argumentation sur la base de la moralité et de l'opinion doxique : les « gens » qui sont présentés comme n'approuvant pas la vision de l'émission ne sont alors pas seulement des gens ayant une perception différente, ils peuvent s'appuyer sur des normes morales partagées. Positionner la généralisation à la fin d'un développement thématique (ici : l'exposition du problème) se révèle donc très stratégique d'un point de vue argumentatif. Le locuteur peut ancrer sa contribution dans son expérience, son vécu, son savoir – et ainsi remplir le contrat en apportant de l'authenticité, et il peut ensuite s'élever au-dessus de cette perspective personnelle en proposant une ligne d'action qui vise plus loin que l'événement singulier. Pour cette raison, les contributions ne commencent que très rarement par une généralisation : l'auditeur-locuteur n'a pas *per se* le droit de poser (et ainsi d'imposer) une ligne de conduite.

Les rares contributions débutant par une généralisation concernent la présentation d'un « fait » qui ensuite est évalué ou, comme dans l'exemple suivant, se trouve à l'origine d'une action.

Ex 2. 3 nov. 2005 Clichy-sous-Bois/femme (33.37–34.09)

01 en ces temps où on cherche à criminaliser la pauvreté où
 02 la prison est la SEULE solution que l'on nous propose
 03 pour gérer les inégalités économiques et socia:les (+)
 04 mémoire à vif vous invite samedi cinq novembre
 05 à partir de quinze heures au théâtre expressions se:pt
 06 (+) à limo:ges (+) [...] venez en débattre avec nous

Dans cet extrait, la locutrice postule une vérité générale, perceptible par tous et de ce fait censée être partagée par tous en utilisant le topos du temps. Cette vérité générale lui sert de justification pour l'annonce qu'elle fait par la suite. Le message ne rebondit pas sur un sujet déjà traité dans l'émission ni sur un témoignage ou une expérience qu'elle apporte, la locutrice ne peut alors s'appuyer sur ce qui a été dit auparavant. Elle choisit donc d'entrer *in medias res* avec une exposition de la situation en tant que représentation doxique et générale (*c'est ainsi que cela se passe*) qui prépare et explique son action en tant que militante. Contrairement à l'exemple (1), la généralisation est ici complètement intégrée dans le discours et ne tente pas de résumer un lieu discursif (Krieg-Planque 2010).

Par la suite, je m'intéresse uniquement à ce type de généralisations où le topos est condensé dans un seul énoncé, bien délimité, plus ou moins figé, tel que dans l'exemple (1) ; ce qui, d'ailleurs, permet de l'analyser en tant que figure et non pas uniquement en tant que pratique langagière.

2.2. L'aphorisation

Krieg-Planque (2003, 2009) a introduit la notion de « formule » pour décrire des « petites phrases », groupes ou lexèmes représentant à eux-seul un lieu discursif, c'est-à-dire « un objet relevant d'une matérialité discursive, que les locuteurs façonnent et reprennent en y investissant des enjeux de positionnements et de valeurs » (*ibid.* 2010 : 103-104). Cette « formule » se caractérise par une grande stabilité d'un côté (qui lui permet d'être reconnue dans différents contextes) et une certaine variabilité de l'autre (qui permet de l'utiliser dans différents contextes). Maingueneau (2012) a parlé récemment de « phrases sans texte », phrases qui sont détachables de leur contexte d'origine (à supposer que celui-ci puisse être reconnu) et caractérisées par une « apherisation » : le locuteur « affirme des valeurs pour la collectivité » sous forme d'un énoncé « mémorable et mémoralisable » (*ibid.* : 23).

D'une perspective conversationnelle, Ayass (1999a et b) analyse des « constructions catégoriques » (*kategorische Formulierungen*), qui se détachent d'une façon ou d'une autre du discours et qui ont un caractère moral. Dans l'interaction, ces énonciations servent

notamment à clôturer une séquence par une règle qui évite d'exprimer un désaccord et/ou d'impliquer une personne directement.

Dans le corpus étudié, les généralisations se présentent souvent sous cette forme d'énoncé sentenciel : elles sont détachées du contexte, suivent un modèle syntaxique qui est fréquemment binaire, sont relativement courtes et condensent ainsi une règle, une maxime, une ligne d'action. L'énoncé généralisant dans l'extrait (1) par exemple (« on n'entend jamais (+) qu'une partie (+) euh la partie plaignante », l.05-06) n'est pas un simple rejet de la ligne de conduite dont le locuteur accuse l'émission (« vous mettez en: accusation la poli:ce les mini:stres et tous et tous »). Il est détaché de son contexte par des pauses qui entourent la conjonction « mais », par le changement de personne (de « vous » vers « on ») et par le recours à un modèle syntaxique (*on ne fait pas X*). L'énonciation ressemble ainsi à une maxime ou un proverbe qui, par son figement, sa « décontextualisation » et sa condensation, fait office de résumé catégorique et clôturant. Un exemple similaire se trouve dans l'extrait (3) analysé plus en détail en section 3.

Ex 3. 4 nov. 2005 Clichy-sous-Bois/femme (04.25–05.20)

01 c'est florence de paris vingtième écoutez je vous appelle en fait
02 parce que je suis en train d'écouter eric raoult ce matin sur france
03 inter il est huit heures trente sept et (+) je suis profondément
04 agacée par ce monsieur (+) euh: je l'ai entendu déclarer hier:
05 dans une mosquée: que il allait prier (+) avec tout le monde (+)
06 pour que la vérité soit faite (+) sur la mort des: deux jeunes gens:
07 euh: à clichy sous bois (+) je voulais dire à monsieur raoult que
08 pour connaître la vérité (+) on ne prie pas (+) on fait une
09 enquête (++) et deuxièmement je trouve ça carrément gonflé (+)

Après une assez longue exposition où le problème est décrit, situé et évalué, la locutrice condense son évaluation dans une généralisation basée sur un contraste : « pour connaître la vérité (+) on ne prie pas (+) on fait une enquête ». L'énoncé généralisant est détaché du discours par une courte pause et une introduction méta-communicative qui, de plus, introduit un changement de cadre (« je voulais dire à monsieur raoult que »). L'énonciation est explicitement adressée à un adressé moral, Eric Raoult, et sort ainsi du cadre de participation de l'interaction. La locutrice prend de la distance par rapport à la description précédente de la situation (changement de pronom, structure passive *pour + infinitif*). L'énoncé clôt l'exposition du problème, il est suivi d'une pause plus longue ainsi que d'un élément indiquant l'ouverture d'un nouveau sujet (« et deuxièmement »).

Comme dans l'extrait (1) la locutrice se sert d'un modèle syntaxique (*on ne fait pas X, on fait Y*) qui, par sa structure binaire, rappelle un proverbe (voir 2.3). Les pauses qui créent un effet de staccato accentuent encore cette mise en relief qui sort l'énoncé du reste du discours.

Si la forme change, on retrouve le même principe dans d'autres exemples et d'autres types de généralisations. Dans l'extrait (4), la locutrice termine son message par deux slogans.

Ex 4. 4 nov. 2005 Clichy-sous-Bois/femme (06.58–08.16)

09 [...] qu'est-ce que les jeunes attendent pour
10 s'organiser de quartier à quartier de banlieue à banlieue (+) et ce
11 dans tous le pays (+) et exiger la démission (+) d'abord de sarko (+)
12 mais ensuite de tous ceux qui les () la () des mêmes (+) les
13 villepins chiracs et compagnie (+) dans mon village il y a pas de
14 poulet donc pas de peste aviaire (+) pourtant (+) il y a des jeunes
15 et des chômeurs (+) basta les répressions de contrôles à la sale
16 gueule mais: qui sont quand même () merci (+) allez les gars battez
17 vous (+) tous

Avant d'avoir exprimé son point de vue par rapport aux responsabilités quant aux violences dans les banlieues et avoir encouragé les jeunes à continuer la révolte, elle présente son village comme exemple du dysfonctionnement de la politique et surtout de l'information médiatique, sans pourtant insister sur ce point. Elle conclut, au contraire, par un énoncé ressemblant à un slogan de manifestation politique : « basta les répressions de contrôles à la

sale gueule ». Comme dans l'exemple (1), l'énonciation n'est pas liée syntaxiquement aux unités précédentes, elle est séparée de ce qui le précède par une pause, elle utilise un lexème d'origine étrangère (*basta*), se repose sur un modèle syntaxique (*basta les X*) et fait ainsi référence aux conditions d'emploi habituelles de ce modèle. La locutrice ne pose pas une ligne d'action comme dans (1), mais une injonction. L'exemple montre également qu'il ne s'agit pas d'un proverbe, d'une maxime ou autre aphorisation au sens strict. Si le début est bien marqué et détaché du discours, la fin l'est moins, la locutrice continue avec une explication. Cette suite fait perdre à l'énoncé généralisant une partie de sa force et sa détermination, la locutrice continue alors avec une deuxième généralisation, cette fois-ci sous forme d'appel (« allez les gars battez vous (+) tous »), généralisation qui finalement clôt la contribution de façon satisfaisante (en tout cas, la locutrice termine ici son message). Là aussi, il s'agit d'une énonciation détachée syntaxiquement, s'appuyant sur un modèle et n'impliquant pas directement le locuteur, ni un interlocuteur. Il s'agit, certes, d'un directif, mais « les gars » qui sont appelés à agir ne correspondent pas directement à l'adressé/au public et avec l'utilisation du modèle, que l'on peut peut-être même qualifier de « formule » dans le sens de Krieg-Planque, la locutrice ne se positionne que comme énonciatrice et non pas auteure de l'appel. L'énonciation en soi est attribuée à quelqu'un d'autre, non identifiable ; il s'agit donc d'un bien commun qu'elle s'approprie mais qui à l'origine ne vient pas d'elle.

2.3. La figuralité

Selon Maingueneau (*ibid.* : 120), chaque aphorisation possède déjà « un caractère figural ». Le détachement et le figement rendent l'énoncé saillant et demandent ainsi une « suractivation de l'interprétation » (Bonhomme 2005 : 101). Mais en plus, Maingueneau postule « une tendance naturelle pour accroître le caractère figuré d'une aphorisation pour lui assigner un cadrage herméneutique » (*ibid.*). Il ne s'agit donc non seulement d'un détachement et d'un figement, mais d'une forme particulière qui, par sa saillance, constitue une force illocutoire puissante (Bonhomme 2009) permettant de superposer plusieurs points de vue (Rabatel 2008).

L'exemple (3) notamment met en parallèle deux lignes d'action qui *à priori* ne font pas partie du même schéma : « pour connaître la vérité (+) on ne prie pas (+) on fait une enquête » (1.8-9). Ce n'est que l'emploi dans le même énoncé qui les rapproche et qui les rend comparables. La locutrice exprime un point de vue qui est présenté comme celui de la *doxa* (*on ne fait pas X, on fait Y*), mais en se servant du modèle syntaxique et en mettant en parallèle ces deux actions, elle se positionne de surcroît comme celle qui pointe la mauvaise conduite. L'exemple (1) ne présente qu'une seule action, mais en suggère deux (*on ne fait pas X, [on fait Y]*) : « on entend jamais (+) qu'une partie » (1.5-6). Par l'absence de la deuxième partie, la locutrice n'exprime pas uniquement un point de vue doxique, mais accentue la négation, le rejet, voire le reproche.

L'exemple (5) montre une construction différente, mais on retrouve encore une fois une figuralité au service de l'argumentation.

Ex 5. 4 nov. 2005 Clichy-sous-Bois/homme (24.23–25.19)

01 euh bonjour daniel je suis très désolé d'apprendre que beaucoup de
 02 gens sont fâchés contre ces jeunes qui se révoltent parce que moi je
 03 n suis absolument pas fâché (++) hh au niveau de leur revendication
 04 s'il demande la démission de sarkozy je suis: entièrement d'accord
 05 avec eux on peut pas être à la fois pyromane et pompier (+) donc si:
 06 (+) si faut revenir entre une partie de la population et la police il
 07 faut un ministre de l'intérieur qui est (+) partisan de relations
 08 normales (++) hh entre: les institutions et la population et pas une
 09 brute qui dit des: (+) des choses: (+) vulgaires (+) grossières (++)
 10 blessantes (++) euh: je propose d'ailleurs aussi je suis sol/ euh: si

11 ces jeunes demandent la libération de leurs camarades je suis
12 d'accord avec eux et la preuve: je vais le lire libérez (+) nos (+)
13 camarades libérez (+) nos (+) camarades (+) putain ça m rappelle des
14 bons souvenirs

Le locuteur exprime d'abord son point de vue personnel par rapport aux révoltes des jeunes des banlieues (l.1-5) qu'il résume par un énoncé présenté comme un point de vue de ces jeunes (« on peut pas être à la fois pyromane et pompier », l.5) pour ensuite poursuivre par des revendications plus générales qui résultent de ce constat plutôt personnel (l.5-10). L'énoncé en ligne 05 constitue une sorte de tremplin entre le point de vue personnel du locuteur et les revendications générales. Il est non seulement détaché et généralisant, mais condense des concepts antithétiques (« pyromane » et « pompier ») en dissolvant la formule du « pompier-pyromane ». Le recours à la figure permet d'une part d'accentuer l'incompatibilité des deux éléments : il ne s'agit pas de deux aspects d'une même chose, mais de deux caractéristiques fondamentalement différentes. D'autre part, la figure positionne le locuteur comme instance supérieure qui utilise la formule médiatique à sa guise. La position de l'énoncé entre point de vue individuel et revendications n'est pas anodine.

Dans les trois exemples, l'énoncé généralisant exprime un contraste d'une façon singulière, en faisant chaque fois allusion, par la structure proverbiale, à d'autres discours. C'est cette allusion interdiscursive (Salvan 2009) qui me paraît particulièrement intéressante. Les énoncés se basent sur une construction binaire qui crée un lien étroit et catégorique entre deux éléments (Ayass 1999b) : « on ne prie pas (+) on fait une enquête » (*on ne fait pas X, mais Y*), « on peut pas être à la fois pyromane et pompier » (*on ne peut pas être X et Y*). D'autres exemples (non repris et analysés en entier dans ce texte) vont dans le même sens : *le problème n'est pas X, mais Y* (« le problème (+) c'est (+) pas (++) les jeunes (++) c'est plutôt sarkozy (+) c'est lui le problème »), *plus il y a X, plus il y a Y* (« PLUS vous parlerez et PLUS il y aura le feu ») etc.

Cette structure ainsi que son détachement présentent l'énoncé comme clos, fermé, non attaquant. En tant que pseudo-proverbe il fait allusion à l'intemporalité. Il ne s'agit donc pas d'une opinion, d'un point de vue dans la situation actuelle de l'énonciation, mais d'une « leçon de sagesse » (Maingueneau 2012 : 121), d'un propos hors temps, évident. L'énoncé n'exprime pas uniquement un point de vue doxique par rapport à un moment donné, mais bien plus.

Un autre type d'allusion se trouve à la fin de l'exemple (5) : le locuteur termine son message par l'injonction « libérez (+) nos (+) camarades libérez (+) nos (+) camarades » (l.12-13). Cette injonction est clairement présentée comme citation (par l'introduction « je vais le lire », l.12), par le commentaire qui suit « putain ça m'appelle des bons souvenirs », l.13-14 et par la parole scandée, marquée par de nombreuses pauses). Elle place le message dans un contexte discursif qui surpasse la situation actuelle : la contribution n'est pas seulement l'expression d'un point de vue du locuteur, elle est à comprendre comme incitation à la résistance, comme texte militant. La citation est moins évidente dans (4), mais la fonction me paraît similaire. En terminant son message par « allez les gars battez vous (+) tous », (l.16-17), la locutrice ne s'adresse pas véritablement aux « gars » dans la rue, mais se sert de l'injonction pour faire allusion à d'autres types de discours et pour ainsi positionner sa contribution comme militante (voir aussi 2.2). Dans tous les cas, la figuralité rend l'énoncé catégorique ; le point de vue du locuteur devient ainsi un fait évident et non discutable.

3. Le contraste par négation : Non pas X, (mais Y)

Cette dernière partie est consacrée à l'analyse détaillée d'un type de ces « petites phrases » aphoriques et généralisantes. Il s'agit d'énoncés basés sur un contraste avec d'un côté le rejet d'une action/d'un comportement/d'un événement et de l'autre une action/un comportement/un événement contraire qui est valorisé.

Ford (2000 : 285) qui s'intéresse au contraste en interaction le décrit en tant que format grâce auquel le locuteur « efficiently acknowledges a potential incompatibility but builds support for her own perspective ». Dans ses données, les locuteurs soutiennent une perspective par une expansion de l'énonciation sous forme d'explication ou de solution. Mon analyse de contrastes « figuraux » montre que ce n'est pas seulement l'expansion qui suggère une perspective plus qu'une autre. C'est la forme du contraste elle-même qui la met en avant.

L'expression du contraste dans mon corpus est souvent basée sur une négation (*non pas X, mais Y*), mais il existe des formats où la négation n'est pas explicitée. Dans l'exemple (6) la généralisation fonctionne par le contraste (« mais jusqu'à preuve du contraire dans une démocratie c'est par le vote que se délègue le pouvoir », 1.21-22), bien que l'énonciation ne contienne aucune négation (pour une analyse de l'extrait voir ci-dessous).

Ex 6. 4 nov. 2005 Clichy-sous-Bois/homme (02.00–03.22)

03 [...] comme on dit (+) euhh pourtant il y a deux choses qui me gênent
 04 et qui me semblent pas tout à fait indépendantes l'une de l'autre la
 05 première: c'est la place que vous donnez au: côté religieux:: du
 06 phénomène avec les interventions répétées de représentants religieux
 07 (++) et la deuxième c'est l'absence quasi totale dans ce reportage de
 08 représentants (+) euh: publics (+) des élus (++) euh: pourtant (+)
 09 [...] (+) et et c'est un dan ger de de (+) de de (+) de laisser entendre
 10 que (+) euh: au mieux les les le:s élus ne servent à rien au pire ils
 11 profitent du système c'est c'est un signe avant (encore) du populisme
 12 les représentants religieux les représentants des associations ils
 13 ont leur place (+) mais jusqu'à preuve du contraire dans une
 14 démocratie c'est par le vote que se délègue le pouvoir (+) enfin (+)
 15 merci pour vos émissions c'était bernard

Deppermann/Blühndorn (2013) qui étudient la négation en allemand et son rôle par rapport au *recipient design*¹ décrivent trois strates dans lesquelles la négation peut intervenir : une négation peut ainsi s'attribuer à un fait dans un certain contexte temporel, il peut s'agir d'une contradiction du locuteur par rapport à la vérité d'un fait ou du rejet d'une construction / d'une action langagière dans une situation d'interaction (*ibid.* : 12-13). Mais ils mettent en avant que ceci n'est pas une raison pour effectivement produire une négation. D'un point de vue interactionnel, la négation doit être motivée, elle exclut certaines alternatives qui, selon les suppositions du locuteur, sont pertinentes pour les adresses (*ibid.* : 13).

Si les locuteurs dans les exemples de mon corpus emploient un contraste basé sur l'exclusion d'une alternative et la valorisation d'une autre, ils expriment ce rejet (et cette valorisation) dans la situation actuelle en s'appuyant sur des suppositions. Ces suppositions peuvent, dans d'autres exemples du même corpus, permettre une argumentation plus prudente, adaptée au public et à la communauté (Baldauf-Quilliatre 2005, 2013b). Ici en revanche, elles sont employées pour introduire des valeurs et des normes morales et pour positionner le locuteur en tant que gardien de celles-ci.

Dans l'extrait déjà présenté sous (1), le locuteur attribue à la rédaction de l'émission une action (« vous mettez en: accusation la poli:ce les mini:stres et tous et tous ») qu'il rejette ensuite au nom de la *doxa*. Il exclut cette possibilité d'agir comme immorale et bien qu'il ne propose pas explicitement une alternative, l'alternative est présente dans la structure syntaxique (*on ne fait pas X, mais Y*) ainsi qu'au niveau sémantico-pragmatique (*s'il y a une partie plaignante, il y a au moins une deuxième partie, l'accusé*).

Si la rédaction fait partie du public du message et peut donc être considérée comme interlocuteur, comme participant ratifié et adressé, la locutrice dans l'exemple (3) se réfère à ses suppositions sur les actions et motivations d'une tierce personne qui n'est pas participant de l'interaction. Comme dans l'exemple (1) elle attribue une action à cette personne (« il allait

¹ L'analyse conversationnelle entend par *recipient design* le « formatage » d'un énoncé par rapport aux différents participants.

prier avec tout le monde pour que la vérité soit faite ») qu'elle rejette ensuite explicitement comme inacceptable et immorale (« pour connaître la vérité (+) on ne prie pas »). Cette fois-ci, une alternative est proposée (« on fait une enquête »).

L'extrait (3) illustre parfaitement la structure binaire courante dans ce type d'énoncé et comparable à celle des proverbes qui lie étroitement deux parties presque antithétiques (voir section 2.3). Le lien est encore solidifié par la négation. Elle les présente comme alternatives, qui certes s'excluent mutuellement, mais qui restent néanmoins des alternatives, des choix par rapport à un problème qui se pose (ici : *connaître la vérité*). Le jeu entre rejet d'un choix et valorisation d'un autre relie alors d'un côté les deux possibilités, plus ou moins perçues comme opposées et, en même temps, les éloignent l'une de l'autre comme incompatibles. Cette stratégie permet d'orienter vers le contraste, vers le noir et le blanc, d'autres possibilités sont d'ores et déjà exclues, l'interlocuteur/le public doit se positionner et choisir son camp. Ce jeu permet également de mettre en valeur ses deux alternatives (et uniquement elles) afin d'orienter finalement vers l'unique possibilité qui reste si on suit le rejet du locuteur.

En explicitant seulement une des deux parties, celle rejetée ou celle valorisée, le locuteur change l'élément mis en avant et ainsi aussi la perspective qu'il propose. Dans l'exemple (1) est explicité uniquement le rejet : « on entend jamais (+) qu'une partie (+) euh: la partie plaignante ». La locutrice met ainsi en avant la mauvaise conduite de la rédaction tout en faisant allusion au fait que tout le monde sait ou devrait savoir ce qu'il faut faire afin de respecter les valeurs morales de la collectivité. Ce format qui est plus orienté vers la confrontation se trouve alors soit dans des messages rejetant complètement l'émission ou, comme ici, en tremplin, rebondissant sur un développement thématique qui permet de nuancer. Dans l'exemple (6) c'est la valorisation qui est explicitée : « mais jusqu'à preuve du contraire dans une démocratie c'est par le vote que se délègue le pouvoir ». L'action rejetée, la mauvaise conduite de la rédaction a pourtant été exprimée au début du message, d'une façon beaucoup moins catégorique, comme un point de vue personnel du locuteur (« il y a deux choses qui me gênent [...] la première : c'est la place que vous donnez au côté religieux : [...] et la deuxième c'est l'absence quasi totale dans ce reportage de représentants (+) euh : publics (+) des élus »). Ne plus y revenir lors de la généralisation permet de faire basculer cette opinion personnelle subtilement vers un point de vue partagé, voire doxique qui ne doit plus être explicité. En mettant en avant la valorisation (*ce qu'il faut faire*) le locuteur réunit plus qu'il sépare, ce qui explique la position quasiment à la fin de la contribution et la clôture par un remerciement général.

Dans les trois extraits, c'est une action précise qui est rejetée. Le choix du format sentenciel n'indique pourtant pas uniquement un rejet de cette action en particulier, mais une dévalorisation plus large des personnes responsables de et/ou impliquées dans cette action. Le détachement de l'énoncé, le figement et la figuralité font sortir deux éléments de leur contexte discursif : l'un en tant que immoral et mauvais, l'autre en tant que bon et évident pour tout être pourvu de bon sens. En rendant le contraste entre ce qui est et ce qui doit être saillant et en le sortant le plus possible de la singularité d'un événement, d'un discours, de la perception du locuteur, le contraste est présenté comme important, au delà de l'événement, et la personne qui ne respecte pas ces normes et valeurs pourtant si évidents est discréditée.

4. Conclusion

Si les auditeurs-locuteurs apportent d'abord l'authenticité et l'expérience du terrain, ils s'éloignent dans leurs messages couramment de ce point de vue personnel pour parler au nom d'une plus grande communauté, voire de tous. À l'intersection de ces points de vue se trouvent fréquemment des énoncés généralisants, détachés de leur contexte syntaxique, plus ou moins figés, décontextualisés dans la mesure qu'ils se donnent l'allure d'un proverbe, d'une sentence intemporelle. Ces généralisations concernent souvent des évaluations d'une

action (considérée comme non-correcte) au sein d'une séquence argumentative. L'utilisation du concept de « figure » pour décrire ces énoncés sentencieux est certainement discutable. Il me semble néanmoins fructueux de parler de « figuralité » pour rendre compte de leur particularité : (1) exprimer, par la forme figurale, non seulement une généralisation par rapport à la situation actuelle, mais une sagesse intemporelle et (2) dévaloriser non seulement une action / un point de vue, mais, par le recours à leur caractère moral, une série d'actions plus larges, allant jusqu'à la dévalorisation de la personne. Les deux aspects jouent un rôle clé dans l'argumentation.

Conventions de transcription

(+)	pause							courte
(++)	pause	longue		(0.5	-		1	sec.)
j'AIMerais	accentuation		forte		de		la	syllabe
les:	prolongation		du			son		précédent
(x)	transcription							incertaine
()	incompréhensible							

Ali-Bouacha, (1993). « Énonciation, argumentation et discours. Le cas de la généralisation. » *Semen* 8, 41-60.

Ayass, Ruth (1999a). « Form und Funktion Kategorischer Formulierungen. » In : Bergmann, Jörg / Luckmann, Th. (éds.): *Kommunikative Konstruktion von Moral. Vol.1: Struktur und Dynamik der Formen moralischer Kommunikation*. Opladen : Westdeutscher Verlag, 106-124.

Ayass, Ruth (1999b). « Vom Ursprung der Sprichwörter und ihrem Schicksal. » In : Bergmann, Jörg / Luckmann, Th. (éds.): *Kommunikative Konstruktion von Moral. Vol.1: Struktur und Dynamik der Formen moralischer Kommunikation*. Opladen : Westdeutscher Verlag, 127-150.

Baldauf-Quilliatre, Heike (2005). « Politische Meinungsäußerung im Radio. Oder : Das Problem mit den imaginären Rezipienten. » In : Klemm, Michael / Habscheid, Stephan (éds.): *Sprachhandeln und Medienstrukturen in der politischen Kommunikation*. Tübingen : Niemeyer, 239-254.

Baldauf-Quilliatre, Heike (2012). « The construction of audience community via answering machine. The case of the French radio broadcast *Là-bas, si j'y suis* » In : Ayass, Ruth / Gerhardt, Cornelia (éds.) : *The appropriation of media discourse*. Berlin, New York : de Gruyter, 131-159.

Baldauf-Quilliatre, Heike (2013a). « L'émotionnalité au service de l'argumentation sur le répondeur de l'émission *Là-bas, si j'y suis*. » *Le discours et la langue* 4-1, 73-93.

Baldauf-Quilliatre, Heike (2013b). « The role of public opinion in argumentation : Immigrants in the French radio broadcast 'Là-bas, si j'y suis'. » In : Du Bois, Inke / Baumgarten, Nicole (éds.): *Multilingual Identities : New Global Perspectives*. Frankfurt, Berlin : Lang, 99-118.

Baldauf-Quilliatre, Heike (sous presse). « La construction de communauté via répondeur : Witnessing comme pratique créatrice d'une identité commune. » In : Gradoux, Xavier / Jeanneret, Thérèse / Zeiter, Anne-Christel (éds.): *Rôle et pratiques langagières dans la constitution des espaces pluriels d'aujourd'hui*. n° spécial *Bulletin VALS-ASLA*.

Bonhomme, Marc (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion.

Bonhomme, Marc (2009). « De l'argumentativité des figures de rhétorique. » *Argumentation et Analyse du Discours* 2/2009. [<http://aad.revues.org/495>]

Deleu, Christophe (2006). *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portées de leur parole*. Bruxelles : de Boeck.

Deppermann, Arnulf / Blühdorn, Hardarik (2013). « Negation als Verfahren des Adressatenzuschnitts : Verstehenssteuerung durch Interpretationsrestriktionen. » *Deutsche Sprache* 1/2013, 6-30.

Doury, Marianne / Traverso, Véronique (2000). « Usage des énoncés généralisants dans la mise en scène de lignes argumentatives en situation d'entretien. » In : Martel, Guylaine (éd.) : *Autour de l'argumentation*. Québec : Nota Bene, 23-47.

Ford, Cecilia (2000). « The treatment of contrasts in interaction. » In : Couper-Kuhlen, Elizabeth / Kortmann, Bernd (éds.) : *Cause, Condition, Concession, Contrast : Cognitive and Discourse Perspectives*. Berlin : de Gruyter, 283-310.

Fribourg, Jean-Baptiste (2006). *Salut Daniel ... La communauté des auditeurs de Là-bas, si j'y suis sur France Inter*. Mémoire de fin d'études, IEP Lyon. [http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/MFE2006/fribourg_jb/pdf/fribourg_jb.pdf]

Hutchby, Ian (2001). « Witnessing: The use of first-hand knowledge in legitimating lay opinions on talk radio. » *Discourse Studies* 3 : 481-497.

Krieg-Planque, Alice (2003). *'Purification ethnique.' Une formule et son histoire*. Paris : CNRS.

Krieg-Planque, Alice (2009). *La notion de formule en analyse de discours. Cadres théorique et méthodologique*. Besançon : PUF.

Krieg-Planque, Alice (2010). « Un lieu discursif : 'Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas'. Etude d'une mise en discours de la morale. » *Mots* 92, 103-120.

Maingueneau, Dominique (2012). *Les phrases sans texte*. Paris : Armand Colin.

Rabatel, Alain (2005). « Effacement énonciatif et argumentation indirecte : on-perception, on-représentation et on-vérités dans les points de vue stéréotypés. » In : Raccah, Pierre-Yves (éd.) : *Signes, langues, cognition*. Paris: L'Harmattan, 85-116.

Rabatel, Alain (2008). « Figures et points de vue en confrontation. » *Langue française* 160, 3-19.

Rabatel, Alain (2012). « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur. » *Travaux neuchâtelois de linguistique* 56, 23-42.

Salvan, Geneviève (2009). « Réécrire de connivence : les fortunes dialogiques de l'allusion. » *Actes du IV^e Ci-Dit colloque international*, Nice. [<http://revel.unice.fr/symposia/cidit/?id=604>]